

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

## Metz (57)

### Réponses de Thomas Scuderi, au nom de la liste « Metz en Confiance »

– le 10/02/2020 à 22:44 –

#### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

##### Action n°1 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 4 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 3 500 000 euros

*Objectif 2030 : l'objectif de part modale vélo inscrit dans la loi (loi LOM) est de 9 % en 2024 hors le PDU prévoit seulement 3 % en 2030. Pour être conforme à la loi, cet objectif doit être révisé.*

*Afin de développer un "système vélo" complet et cohérent (voir le manifeste vélo), validez vous les 3 points suivants ?*

- Investissement financier : => Afin de faire changer les comportements et au vu des enjeux environnementaux, il est nécessaire d'investir au minimum 15 € par habitant par an. C'est à dire un budget équivalent à celui alloué dans les villes qui ont développé le vélo (Strasbourg, Bordeaux, Grenoble etc..).*
- Moyens humains : => Mettre en place un "système vélo" cohérent demande des moyens humains suffisamment conséquent, c'est pourquoi l'équipe "mobilité active" de Metz Métropole doit être portée au minimum à 3 personnes.*
- Suivi et communication : => Mettre en place un comité de suivie trimestriel et organiser une présentation public annuelle sur l'état d'avancement du Schéma Directeur Vélo : présentation des travaux effectués et à venir, évolution des services vélos, mises en œuvre des incitations en faveur du vélo, le budget....*

##### Action n°2 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

*Prévoir également la participation des élus et responsables à des séminaires et visites guidées sur des villes qui ont développé le vélo (Strasbourg par exemple, ou Amsterdam, Copenhague ...).*

#### Développer un réseau cyclable cohérent

##### Action n°3 : je m'engage

Créer un réseau express vélo / Lancer sans tarder l'aménagement des axes cyclables structurants du Schéma Directeur Cyclable de Metz Métropole.

Et ce, sans attendre l'opportunité d'autres travaux à engager sur les voies concernées, afin d'assurer la continuité de ces grands axes le plus rapidement possible. Sur ces axes, il s'agit aussi d'aménager les carrefours pour donner la priorité aux piétons et aux cyclistes par rapport aux voitures.

En tant que futur élu communautaire, vous engagez-vous à réaliser ces axes structurants dans le cadre du prochain mandat ? De quelle manière, dans votre commune, soutiendrez-vous ces aménagements ?

##### Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération. Poursuivre et développer, à l'échelle de la métropole, le jalonnement des itinéraires cyclables mis en place par la Ville de Metz.

#### Action n°5 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Par exemple :

- liaison Moulins centre à Moulins-Saint-Pierre
- rond point intersection entre boulevard de la Solidarité et N431 pour un accès vers l'Actipôle avec de nombreux commerces et entreprises
- pont de Verdun
- pont mixte

Un nouvel appel à projets est lancé pour 2020 (du 1er février au 31 mai) avec un budget de 50 millions d'euros, voir les détails ici :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap-continuites-cyclables2020>

#### Action n°6 : je suis indécis-e

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

### Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

#### Action n°7 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

*Et mettre en place des animations de sensibilisation avec les services de transport en commun et les cyclistes.*

#### Action n°8 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

#### Action n°9 : je ne m'engage pas

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés.

Même si nous souhaitons favoriser les transports doux, il semble difficile de signer sur un engagement aussi ferme, sachant que des projets extérieurs pourraient voir le jour avec pour objectif de permettre la facilitation des transports sur l'ensemble de la métropole.

#### Action n°10 : je ne m'engage pas

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos.

Cela dépendra vraiment des endroits. Nous ne souhaitons pas congestionner les entrées et sorties de la ville.

#### Action n°11 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. à l'exception de quelques grands axes principaux

Sauf axes structurants entrées/sorties de ville

#### Action n°12 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

#### Action n°13 : je m'engage

Transformer en zone piétonne. Étendre le plateau piétonnier à la Fournirue et la rue des Jardins.

Du vendredi soir au dimanche soir pour commencer

#### Action n°14 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

#### Action n°15 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Réaménager les accès aux écoles pour permettre aux élèves de venir à vélo en sécurité.

Sujet délicat où les solutions seront à inventer pour chaque école sans compromettre l'ensemble des usages

#### Action n°16 : je ne m'engage pas

Étendre la zone de stationnement payant pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

*Libérer l'espace public de la voiture en poursuivant une politique de stationnement favorisant le report modal et le stationnement dans les parkings en ouvrages.*

*L'extension du stationnement voiture payant sur la commune de Metz a montré son efficacité :*

*- certains automobilistes ont redécouvert leur garage privé ou les parking relais.*

*Utiliser cet espace libéré pour créer des espaces piétons ou des itinéraires vélo.*

#### Action n°17 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

*L'information relative aux parkings relais est insuffisante notamment sur les axes autoroutiers. Il faut prévoir des panneaux d'affichages fixes et l'utilisation des panneaux lumineux à messages variables d'informations.*

*L'incitation à l'usage de ces parkings doit aussi être améliorée.*

### Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

#### Action n°18 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé à la gare (il n'y a plus de stationnement sécurisé sur l'arrière de la gare) et autres lieux, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

*Le programme ALVEOLE permet d'obtenir une participation financière pour des parkings vélo via des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE). ce dispositif a déjà permis de financer des abris vélos aux abords de 4 écoles de la ville de Metz. Toutes les écoles et de nombreuses structures (gare, centres sportifs etc..) de la métropole sont susceptibles de pouvoir y participer*

*Les détails : <https://programme-alveole.com/>*

#### Action n°19 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Pour toutes les communes de la métropole.

#### Action n°20 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Dans la mesure du possible. Nos moyens iront principalement sur les questions d'accessibilité de nos équipements publics.

#### Action n°21 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Nous souhaitons y travailler avec les associations d'usagers

#### Action n°22 : je ne m'engage pas

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Même si nous sommes plutôt d'accord et défendrons ce principe, nous ne pourrions pas subventionner ce genre d'opérations dans les copropriétés car l'urgence en matière d'investissements sera sur l'accessibilité

#### Action n°23 : je ne m'engage pas

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

A défendre au niveau de la Métropole

#### Action n°24 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

### Promouvoir une culture vélo

#### Action n°25 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

#### Action n°26 : je suis indécis-e

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

*La loi offre la possibilité aux entreprises et administrations d'attribuer à leurs salariés un « forfait mobilités durables », une prime vélo (ou co-voiturage) défiscalisée jusqu'à 400 € par an.*

*Si cela n'est pas déjà mis en œuvre dans votre commune, proposerez-vous cette prime aux agents communaux ? aux agents de Metz Métropole ? aux organismes annexes/satellites (Haganis, Inspire Metz, Saremm, Syndicats mixtes...)?*

*Quelles actions conduiriez-vous pour inciter les entreprises de votre commune à l'instituer pour leur personnel et, de façon plus générale, à mettre en place des plans de déplacement d'entreprise ?*

#### Action n°27 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

#### Action n°28 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". par exemple lors de la semaine de la Mobilité.

*Paris est habituée de l'opération, Nancy l'a déjà organisé à deux reprises en 2018 et 2019 (y compris le samedi)*

*On pourrait aussi dénommer cette animation "journée du piéton et du vélo".*

*Développer l'opération "Un mois sans ma voiture".*

#### Action n°29 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Nous mettrons en place la verbalisation par caméra sur les axes le permettant (lignes droite principalement)

#### Action n°30 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

#### Action n°31 : je m'engage

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : par exemple, en soutenant :

- la mise en place de plan de mobilité, l'acquisition de flotte de vélos de service, la formation et la sensibilisation des salariés.
- la mise en place de journées d'animation vélo par une association locale => par exemple pour toute entreprise s'inscrivant dans le challenge "Allons-y à Vélo"

Mais pas financièrement

### Commentaires généraux

Nos propositions en matière de mobilité(s) :

- Nous militons pour la gratuité des transports en commun avec une 1ère phase pour les moins de 26 ans, les étudiants, les seniors et les personnes à mobilité réduite et proposons la baisse du pass journalier.
- Nous désenclaverons le quartier de Bellecroix par des choix audacieux en concertation avec la population.
- Nous élaborerons le plan vélo avec les usagers et créerons un plan piéton.
- Nous éradiquerons le stationnement sur trottoirs et pistes cyclables et rendrons cyclable les axes structurants de la Métropole.
- Nous améliorerons l'offre de stationnement et de location de vélo.
- Nous autoriserons le portage du vélo dans les transports en commun en dehors des heures de pointe.
- Nous renforcerons la fréquence de certaines lignes dont les Mettis aux heures de pointe. Metz doit se doter de transports

propres. Nous élargirons le service du soir et reverrons les itinéraires avec la population.

- Nous multiplierons les parkings Relais (P+R), améliorerons la signalisation et proposerons une offre plus attractive.
- Nous envisagerons un passage au dessus de l'A31 en zone urbaine et limiterons son impact sonore.
- Nous faciliterons la mobilité vers le Luxembourg et les villes du Quattropole.
- Nous souhaitons l'amélioration des cadences des TER vers le Grand Duché et l'élargissement de l'A31 vers Luxembourg.

Nos réponses aux 20 propositions portées par l'association Metz à Vélo :

Proposition n°1 : Stopper l'étalement urbain en identifiant les zones disponibles au sein du tissu urbain afin de privilégier l'urbanisation des zones non exploitées ou en friche desservies par des transports urbains existants.

Je valide cette proposition et milite depuis toujours contre l'étalement urbain.

Proposition n°2: Réintroduire de la mixité fonctionnelle dans les quartiers en rééquilibrant les parts de logement / commerce / emploi et réintroduire les activités tertiaires dans les centralités de la métropole.

Je valide et ferai des propositions dans ce cadre.

Proposition n°3 : Libérer l'espace public de la voiture en poursuivant une politique de stationnement favorisant le report modal et le stationnement dans les parkings en ouvrages.

Il nous faut absolument multiplier les P+R et faciliter le stationnement des voitures venant de l'extérieur avec une offre beaucoup plus attractive. Pour cela, il faudra investir massivement afin que les transports en commun soient au niveau en particulier aux heures de pointe.

Proposition n°4 : Installer des protections phoniques le long de l'A31 entre Moulins- les-Metz et le Saulcy.

Je valide cette proposition et il est urgent d'intervenir également sur la partie nord de l'A31 qui est un véritable problème de bruit mais également de pollution de l'air pour les personnes habitant au Fort Moselle ou à La Patrotte.

Proposition n°5: Couvrir l'A31 sur sa section centrale pour réunifier la métropole.

Je suis en accord avec le fait de couvrir une partie de l'A31 en zone urbaine, afin de réunifier les territoires coupés par l'autoroute, la voie de chemins de fer et le bras de la Moselle. Cependant, je pense qu'il est envisageable de le faire sur la partie nord et que l'image de Metz carte postale depuis l'autoroute aux abords du plan d'eau est essentielle. C'est un véritable atout pour inciter les populations venus du nord et transitant par la ville lorsqu'elle se rendent dans le sud. Combien de Hollandais, de Belges ou de Luxembourgeois ont envie de découvrir Metz lorsqu'ils observent cette vue incroyable ?

Proposition n°6 : Réaliser un plan marche conjointement au plan vélo. Prévoir une signalétique spécifique marche/vélo.

Je valide cette proposition sans aucun désaccord, il s'agira surtout de le construire avec les usagers.

Proposition n°7 : Eradiquer le stationnement automobile sur les trottoirs afin de rendre les trottoirs aux piétons et aux personnes à mobilité réduites.

Je valide cette proposition en complétant avec le respect des pistes cyclables. Beaucoup de stationnements sauvages ou d'arrêts minute gênent véritablement les cyclistes. Je suis favorable à la mise en place de la verbalisation à distance (avec la vidéo surveillance) lorsque cela est possible.

Proposition n°8 : Prendre au niveau métropolitain la compétence « mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics ».

Je valide cette proposition, même si à mon sens, c'est déjà le cas.

Proposition n°9 : Etendre le plateau piétonnier à la Fournirue et la rue des Jardins.

Je valide cette proposition, mais elle devra se faire en coopération avec les habitants et les commerçants afin d'envisager une évolution par pallier. Cela nécessitera des investissements outre l'aspect réglementaire de la modification pour permettre à tous de l'emprunter (par exemple pour les PMR qui nécessiteront quelques aménagements car les voiries devront évoluer).

Proposition n°10 : Rendre cyclable en 5 ans l'ensemble des axes structurants de la Métropole pour arriver à une part modale

du vélo de 10% d'ici 2030.

Je valide cette proposition, mais si nous pouvons nous engager à rendre la ville cyclable, il est toujours délicat de s'engager sur un taux de participation des usagers. Mais je reste optimiste en la matière, car les consciences évoluent et les usages également.

Proposition n°11 : Améliorer l'offre de stationnement vélo sous toutes ses formes notamment des boxes fermés sur l'espace public.

Je valide cette proposition avec une nuance concernant la question de la tarification qui actuellement n'est pas accessible à toutes et à tous.

Proposition n°12 : Inciter à l'usage du vélo à assistance électrique par une politique ambitieuse : conseils, aides à l'achat, offre de stationnement et location par UEM.

Je valide cette proposition, même si je ne suis pas sûr que le conseil à l'achat relève des collectivités. Les associations s'avèreraient des partenaires indispensables dans cette phase de conseil. Je considère que nous avons à mettre en place une offre de vélo à assistance électrique de courte durée, mais je suis persuadé que le Met le fera avant l'échéance des élections municipales. J'ai l'impression que le G7 a fait évoluer le débat interne.

- Les lignes Mettis : les fréquences à 10 minutes sont aujourd'hui insuffisantes aux heures de pointe. ☑ Je suis d'accord
- Les cinq Lianes : dans un souci d'attractivité, généraliser la fréquence de 10 minutes à toute la journée (hors franges), avec un soin particulier à apporter aux L3 et 1, frisant elles aussi la saturation. ☑ Je suis d'accord
- La navette de centre-ville: la fréquence a été peu-à-peu sacrifiée, et tourne aujourd'hui à 13 minutes. Il faudrait revenir à des fréquences d'au moins 8 minutes, voire 5. ☑ Il convient également d'élargir l'amplitude de service le soir. En particulier sur les cinq Lianes (L1,2,3,4,5), en y appliquant celles du Mettis : un bus toutes les 30 minutes jusqu'à minuit trente. ☑ Je suis d'accord

Proposition n°13 : Porter l'amplitude de service jusqu'à minuit trente pour les cinq Lianes, jusqu'à 21h pour les autres lignes. Je valide cette proposition

Proposition n°14 : Généraliser le cadencement de l'ensemble des lignes Lianes à 10 minutes entre 7h et 19h. Je valide cette proposition

Proposition n°15 : Créer des comités d'usagers et réalisation d'enquêtes régulières auprès des usagers par Metz Métropole.

Je valide cette proposition, qui permettra également de sensibiliser les personnes qui ne sont pas encore convaincues.

Proposition n°16 : S'attaquer aux arrêts inopinés des bus en synchronisant les feux et, lorsque c'est insuffisant aménager des couloirs d'approche aux carrefours.

Je valide cette proposition, même si c'est déjà en partie le cas. Seule les lignes Mettis bénéficient d'une priorité aux feux, mais il conviendra en effet d'améliorer le système permettant aux lianes d'être plus efficaces et rapides.

Propositions n°17 : Développer l'offre en P+R : création de parkings relais secondaires aux entrées de l'agglomération et réalisation d'un parking silo à Rochembeau.

Je valide cette proposition, comme évoqué plus haut, l'offre P+R doit être redimensionnée pour gagner en attractivité, tout comme le tarif proposé aux usagers qui acceptent de laisser leur voiture aux abords de la ville. Concernant le parking en silo, il conviendra de voir quelle solution technique sera la plus pertinente techniquement et budgétairement.

Propositions n°18: Desservir correctement Actisud, mener une réflexion sur la desserte d'Actipole et créer une desserte de rocade reliant Vallières, Borny et Technopole.

Je valide cette proposition sur la desserte d'Actisud, mais souhaite pouvoir avoir plus d'éléments techniques et budgétaires concernant la rocade. Des engagements en la matière seraient à mon sens peu crédibles à ce stade.

Proposition n°19 : aller vers un titre unique au niveau du SCOTAM.

Je valide cette proposition

Proposition n°20 : Préparer l'aménagement de la 3ème ligne de TCSP, tout en mettant immédiatement en œuvre un plan marche et vélo ainsi que le renforcement de l'offre de transports en commun.

Je valide cette proposition tout comme je vous l'ai confirmé au point 6. Concernant l'aménagement de la 3ème ligne Mettis, les négociations sont d'ores et déjà en cours et je considère que le tracé devrait se dessiner en accord avec la population et non uniquement entre quelques élus plus ou moins influents.